Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202345-20260605-260607-DE

DEPARTEMENT
des COTES D'ARMOR

Arrondissement
de GUINGAMP

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE de PLOUVARA

n°26-06-07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13 ***Convocations le 28/05/2026***
Votants : 15

Objet : Programme voirie 2026 - consultation

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Mr NICOLAS Cyril, Maire.

Etaient présents : C.NICOLAS - C.BANIEL - S.L'HOSTELLIER - D.LECOQ - A.MEHEUT - C.LE GRAET - M.JEAN - A.GAUTIER - T.BERTHAUD - A.LE MEHAUTE - N.GUILLOSSON - G.CORNEC - P.SYLVESTRE

Absentes excusées : L.TURBAN - J.MARIETTE

Madame Liliane TURBAN a donné pouvoir à Madame Annyvonne MEHEUT

Madame Josiane MARIETTE a donné pouvoir à Monsieur Cyril NICOLAS

Secrétaire de séance : S.L'HOSTELLIER

Monsieur Christophe Baniel, adjoint délégué à la voirie, expose les chantiers sélectionnés par la commission communale « Travaux et Voirie » lors de sa séance du 23 avril 2026, dans le cadre du programme de voirie pour l'année en cours.

Après avoir pris connaissance des travaux envisagés, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- valide et arrête les priorités 2026 retenues par la commission, à savoir la réalisation d'enrobés sur les secteurs suivants :

Chantiers - tranche ferme :

Chantier 1 : VC Route de Roscaré (environ 640 m)

Chantier 2 : VC La Gare – St Ignace (environ 707 m)

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202345-20260605-260607-DE

Chantier - tranche optionnelle :

Chantier 3 : VC Kergus - Seigneaux (environ 525 m)

étant précisé que la tranche optionnelle sera réalisée en fonction du résultat de la consultation.

➢ charge Monsieur le Maire de lancer une consultation en procédure adaptée avec mise en ligne du dossier de consultation des entreprises sur la plateforme e-megalis Bretagne,

➢ décide que les travaux seront affectés en investissement, sur l'opération n°97 / Voirie (art.2151).

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Cyril NICOLAS

Le secrétaire,
Stéphanie L'HOSTELLIER